

# APPEL À PROJETS A

Veillez lire attentivement le **RÈGLEMENT** de l'Appel à projets « Rayonnement Wallonie », consultable à l'adresse suivante :

[www.start-invest.be/IMG/pdf/rayonnement\\_wallonie\\_reglement.pdf](http://www.start-invest.be/IMG/pdf/rayonnement_wallonie_reglement.pdf)

## CONSIGNES

Le dépôt des candidatures s'effectue uniquement par voie numérique, via la plateforme dédiée au projet « Rayonnement Wallonie ».

Le lien vers cette plateforme sera mis en ligne le lundi 16 novembre 2020 sur la page [www.start-invest.be/APPEL-a-PROJETS-Rayonnement-Wallonie](http://www.start-invest.be/APPEL-a-PROJETS-Rayonnement-Wallonie)

La candidature devra être introduite, sur la plateforme dédiée, au plus tard le **jeudi 3 décembre 2020 à 20h**, date de dépôt électronique faisant foi.

1. Toutes les annexes financières demandées doivent être transmises, via la plateforme, sous format **Excel**.
2. Toutes autres annexes utiles seront transmises, toujours via la plateforme, en format **PDF**.

Personne de contact :

**Nejma Ben Brahim**  
Cheffe de projet, St'art S.A.  
[rayonnementwallonie@start-invest.be](mailto:rayonnementwallonie@start-invest.be)  
Tel : **04 79 867 431**  
**www.start-invest.be**

**Les questions suivantes sont celles qui vous seront posées sur la plateforme<sup>1</sup> permettant le dépôt de candidature<sup>2</sup>.**

**Merci de ne poser votre candidature que via cette plateforme, exclusivement.**

<sup>1</sup> Le lien vers cette plateforme sera mis en ligne le lundi 16 novembre 2020 sur la page [www.start-invest.be/APPEL-a-PROJETS-Rayonnement-Wallonie](http://www.start-invest.be/APPEL-a-PROJETS-Rayonnement-Wallonie).

<sup>2</sup> Le présent questionnaire est fourni à titre indicatif. St'art se réserve le droit d'apporter des modifications d'ordre mineur aux questions et informations demandées. Seul le questionnaire accessible à partir du 16 novembre 2020 sur la plateforme dédiée à l'Appel à projets « Rayonnement Wallonie » fera foi.

# APPEL À PROJETS A

## 1. DESCRIPTIF GÉNÉRAL

- a) Responsable(s) du dossier :
- ❖ Nom – Prénom
  - ❖ Lieu – Date de naissance
  - ❖ Nationalité
  - ❖ Adresse
  - ❖ Téléphone
  - ❖ E-mail
  - ❖ Numéro national
- b) Descriptif du demandeur (quand d'application, c'est-à-dire si vous avez un numéro d'entreprise) :
- ❖ Raison sociale (forme juridique)
  - ❖ Numéro d'entreprise
  - ❖ Numéro d'ONSS
  - ❖ Code NACE
  - ❖ Date de constitution de l'entreprise **OU** Date de début des activités en tant qu'indépendant
  - ❖ Siège social
  - ❖ Siège(s) d'exploitation
  - ❖ Identité des fondateurs
  - ❖ Identité des personnes en charge de la gestion journalière
  - ❖ Structure du capital
  - ❖ Coordonnées du comptable ou de l'expert-comptable

## 2. STATISTIQUES<sup>3</sup>

- ❖ Avez-vous déjà été suivi(e) par un organisme d'accompagnement ?  
Par exemple une couveuse d'entreprises, une coopérative d'activités, un Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation etc...
- ❖ Si oui, le(s)quel (s) ?
- ❖ Si un financement Rayonnement de la Wallonie vous était octroyé, pensez-vous poursuivre ou entamer une collaboration avec un organisme spécifique d'accompagnement de projets ?

<sup>3</sup> Ces questions vous sont posées à des fins purement statistiques ; vos réponses n'auront pas d'incidence sur les décisions du jury.

# APPEL À PROJETS A

- ❖ Si oui, le(s)quel (s) ?
- ❖ Comment avez-vous pris connaissance de l'appel à projets Rayonnement de la Wallonie ?

## 3. DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

Décrivez vos activités actuelles et/ou décrivez votre parcours.

## 4. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE VOTRE PROJET ET DE VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

- 4.1. Décrivez votre projet (bien ou service), montrez que vous avez dépassé le stade de l'idée ou du prototype (lorsque d'application). Soyez concret et précis.
- 4.2. Décrivez votre secteur d'activités et ses spécificités éventuelles.

## 5. ÉVOLUTION DU PROJET

- 5.1. Concrètement, quelles sont les étapes que vous avez déjà accomplies et quelles sont celles à accomplir ?
- 5.2. Quels sont les moyens et les conditions nécessaires à la mise en œuvre de votre projet (création, production, marketing, communication, etc.) ?
- 5.3. Quels sont les obstacles qui pourraient freiner le développement de votre projet ?

## 6. IMAGE DE LA WALLONIE

- 6.1. En quoi votre projet illustre-t-il de façon positive la Wallonie, ses citoyens, ses ressources et/ou son territoire ?
- 6.2. En quoi votre projet participe-t-il à la reconnaissance de talents, du savoir-faire, du patrimoine, des richesses et/ou du territoire de la Wallonie ?

## 7. INNOVATION, MARCHÉ ET CONCURRENCE

- 7.1. En quoi votre projet, (bien ou service), se distingue-t-il de l'existant ?
- 7.2. Décrivez, le marché/public que vous ciblez : public cible, territoire, secteur d'activités, etc.
- 7.3. Avez-vous entamé des démarches pour soumettre votre projet à des utilisateurs et/ou publics potentiels ? Si oui, quels sont les retours reçus ?
- 7.4. Connaissez-vous vos concurrents ?

## 8. FINANCEMENT

# APPEL À PROJETS A

- 8.1. Montant demandé
- 8.2. Détaillez avec précision le budget global du projet (dépenses et recettes) et les postes de dépenses que couvrirait le financement.  
*(Exemples de postes de dépenses : rémunérations, achats de marchandises, frais de transport, locations de locaux et/ou de machines, communication et promotion, diffusion, assurances diverses, frais de traduction, frais liés à la propriété intellectuelle, etc.)*
- 8.3. Qu'apporterait un financement « Rayonnement Wallonie » à votre projet ?
- 8.4. Liste et montants des subsides/fonds publics demandés et/ou reçus pour ce même projet.
- 8.5. Liste et montants des sponsors, mécènes, donateurs (dont crowdfunding) pour ce même projet.
- 8.6. Liste et montants de prêts demandés pour ce même projet, y compris la mention des échéances.

## 9. EVOLUTION DE L'EMPLOI

- 9.1. Situation actuelle en équivalents temps plein
- 9.2. Création éventuelle d'emplois pour les années à venir afin de réaliser votre projet (nombre exprimé en ETP et fonctions)

# APPEL À PROJETS A

## DOCUMENTS À JOINDRE

- 1) Curriculum vitae détaillé des personnes clés
- 2) Statuts (pour les personnes morales uniquement)
- 3) Entreprises : Bilans, comptes de résultats et annexes du dernier exercice clôturé
- 4) Indépendants : compte d'exploitation du dernier exercice clôturé
- 5) Si pas de numéro d'entreprise, détail des rentrées financières liées à l'activité professionnelle du candidat pour les 2 dernières années
- 6) Situation comptable la plus récente pour l'exercice en cours (si numéro d'entreprise)
- 7) Déclaration de Minimis (si pertinent)
- 8) Si l'institution se trouve en situation de plan d'apurement vis-à-vis de la Fédération Wallonie-Bruxelles, copie du plan d'apurement agréé par la F.W.-B. et Déclaration sur l'honneur de son bon suivi.

### **NB :**

- Une série de documents pourra être demandée au candidat après la séance de jury.
- S'il y a lieu, le candidat aura en outre la possibilité de joindre, via la plateforme, tous documents et renseignements qu'il jugera utiles.